

## Conseils de sécurité à la ferme

- **V.I.V.R.E.** – Veiller, Identifier, Visualiser, Rectifier et Évaluer les risques.
- **Ne les perdez pas de vue** – jetez un coup d’œil sur vos employés au moins une fois à toutes les deux heures.
- **Gardez-vous des accidents** – veillez à ce que toutes les machines soient munies des gardes appropriées.
- **Prévoyez un repos** – Planifiez votre travail, mettez votre plan en pratique, puis mettez fin à la journée. La fatigue favorise les accidents.
- **Pensez avant d’agir** – Passez en revue toutes les étapes d’une tâche, et assurez-vous (ou votre employé) d’être physiquement en mesure d’effectuer cette tâche, de façon productive et sécuritaire. Avez-vous besoin d’aide?
- **Les raccourcis peuvent tuer.** – À la ferme, les raccourcis peuvent raccourcir votre existence.
- **Embauchez judicieusement** – Il est beaucoup plus sécuritaire et moins coûteux d’embaucher les bonnes personnes et de les payer convenablement que d’embaucher pour moins cher une personne non qualifiée et de devoir payer pour ses erreurs.
- **Apprenez à connaître le code** – Le Code de pratique de la sécurité à la ferme (Î.-P.-É.) établit les normes de sécurité en agriculture.
- **Enseignez la sécurité.** – Bien former les employés n’est pas seulement une bonne affaire, c’est faire preuve de diligence raisonnable.
- Deux fois sur trois (60%), un décès à la ferme et celui d’un propriétaire exploitant. Les autres décès sont ceux : d’un enfant du propriétaire exploitant (15%); d’un employé engagé (12%); d’un parent – un frère, le père ou la mère (8%); ou de l’épouse du propriétaire exploitant (3%), alors que les autres sont ceux de visiteurs (2%) - (Source CAISP)
- Un peu plus que la moitié des incidents à la ferme surviennent alors que la victime travaille seule, tandis que 25% des autres se produisent en présence d’un membre de la famille. - (Source CAISP)
- Les tracteurs sont impliqués dans presque la moitié (47,5%) des décès survenus à la ferme, et les autres machines y figurent dans presque un quart (24,3%). Les autres pertes de vies (28,4%) sont causées par d’autres facteurs que les machines, comme une attaque de bétail, une chute, une noyade et l’électrocution. - (Source CAISP)
- Le coût annuel moyen des blessures survenues à la ferme, au niveau de l’économie canadienne, est de 200 millions à 300 millions de dollars. - (Source CAISP)
- L’agriculteur canadien moyen a plus de 50 ans. - (Source Statistiques Canada)
- Seulement 2% des fermes canadiennes sont des sociétés non familiales; 61% sont la propriété d’un propriétaire exploitant unique, 27% sont des partenariats et 10% sont des sociétés familiales. - (Source Statistiques Canada)